

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: - (2006)
Heft: 1-2

Artikel: Éléments pour une sociologie de l'immigration littéraire : les agents littéraires belges francophones en France
Autor: Dirx, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉLÉMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DE L'IMMIGRATION
LITTÉRAIRE.
LES AGENTS LITTÉRAIRES BELGES FRANCOPHONES
EN FRANCE

Après avoir montré pourquoi les immigrés littéraires belges francophones en France sont peu étudiés en tant que tels, cet article s'interroge sur les déterminants de leur migration. D'une part, ces écrivains, éditeurs, etc. seraient mus par un «désir» de France qui semble préexister le plus souvent à un «désir» de France spécifiquement littéraire. Cette seconde aspiration serait fondée non seulement sur une quête de légitimité, mais aussi sur une propension à échapper physiquement à la forte «antinomie» propre à l'espace littéraire belge francophone. Une troisième et dernière partie examine la question de savoir comment et dans quelle mesure cette migration est intervenue dans la production des œuvres dues aux écrivains que compte cette population de quelque 190 agents.

[...] je ne vois aucune tendance commune aux écrivains de nationalité belge, si ce n'est d'aller s'établir à Paris.

Louis Delattre, 1900¹

Et nous entrâmes de plain-pied dans le plus injuste, le plus stupide, mais aussi le plus logique et le plus doux des exils.

Robert Poulet, 1976²

¹ Cité in S. Gross et J. Thomas (éds.), *Les Concepts nationaux de la littérature. L'exemple de la Belgique francophone*, p. 65.

² R. Poulet, *Ce n'est pas une vie*, p. 283.

Ce qui suit relève d'une enquête en cours sur l'immigration des agents littéraires francophones non français en France au XX^e siècle. On a choisi ici de traiter, sur un mode globalement hypothétique, du cas des immigrés belges.

1. Une question qui ne se pose pas

Les phénomènes migratoires intellectuels en France demeurent peu étudiés. Pareille méconnaissance tient à plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement³.

Il y a d'abord le fait que l'approche sociale de l'immigration en général a été, en France, plus ou moins délaissée jusque vers 1970⁴. L'on note ensuite une difficulté persistante à soumettre à l'analyse scientifique les caractéristiques de l'universalisme français ou «franco-universalisme», doctrine contradictoire à base nationale et à prétention universelle. En particulier, une approche réflexive et internationale de l'immigration intellectuelle en France se heurte, assez paradoxalement, à la définition de l'intellectuel en vigueur dans ce pays, y compris dans le domaine scientifique. En effet, cette définition assigne un horizon «universel» aux productions et aux investissements des intellectuels immigrés, rendant ainsi *a priori* secondaires leurs dimensions nationales⁵. De plus, l'incorporation de la *doxa* universaliste relative à la figure de l'intellectuel et spécifique à l'histoire de la cité française stimule chez l'intellectuel immigré lui-même l'effacement ou la banalisation de son propre «passé». Cela renforce au sein du champ intellectuel français, outre l'illusion d'un universalisme naturel, la tendance à réduire le passé national de l'immigré à des «origines», ces «origines» formant alors la principale catégorie de perception d'une immigration intellectuelle qui finit par apparaître confusément comme un terrain «bien connu» et donc propice à l'indifférence, ou tout au moins à tous les réflexes de l'historiographie et de la sociologie spontanées. Une idée préconçue semble ainsi s'être largement répandue selon laquelle l'immigration intellectuelle est un passage d'une «culture» («la culture des immigrés») à une autre («la cul-

³ Voir aussi notre contribution «L'immigration “francophone” dans le champ intellectuel français. Un cas journalistico-littéraire».

⁴ Cf. A. Rea et M. Tripier, *La Sociologie de l'immigration*, p. 22. Les perspectives démographiques et économiques étaient et demeurent dominantes.

⁵ Il ne s'agit pas ici de chercher à réhabiliter ces dimensions, tentative qui serait dépourvue d'intérêt scientifique, voire dépourvue d'intérêt tout court.

ture française»)⁶ qui n'affecte réellement ni l'une, ni, encore moins, l'autre, donc une immigration pas entièrement digne d'intérêt (scientifique). Mentionnons encore un dernier fondement hypothétique de la faible attention accordée à l'immigration intellectuelle en France, à savoir le fait que celle-ci passe pour trop «littéraire» aux yeux des sociologues et pour trop «sociologique» aux yeux des littéraires⁷.

L'immigration intellectuelle francophone, quant à elle, est d'autant plus méconnue que le terme même d'«immigration» apparaît spontanément comme déplacé dans son cas en raison de la prétendue «communauté de langue». Les étrangers «francophones», pas «vraiment» étrangers, trouveraient en immigrant en France des conditions de production pas fondamentalement différentes de celles qu'ils ont quittées, mais simplement plus favorables à leurs intérêts. Et l'attrait de Paris serait comme la cause évidente et presque suffisante de phénomènes migratoires rendus d'avance banals et pourtant très rarement objectivés dans leur diversité et dans la diversité de leurs déterminants. Tout au plus y aurait-il «apport», par exemple à un «trésor de la langue» préexistant et foncièrement immuable. Une approche réflexive et internationale de ces phénomènes aurait le mérite de mettre au jour les rapports de force qui les fondent et qui sont restés pendant longtemps, voire sont toujours en partie l'un des derniers tabous de la sociologie et de l'histoire francophones des intellectuels. La résistance, profondément enracinée jusque dans les esprits les plus lucides, est sans doute encore plus difficile à briser s'agissant d'immigration littéraire. Depuis bientôt cinq siècles, la «littérature française» sert et se sert d'une langue dont elle tire son universalité et qui est à la fois l'un des piliers du discours autocélébrant d'une nation conquérante. Aussi, de tous les secteurs de la production intellectuelle et artistique, est-ce sans doute la littérature qui nécessite de la part du chercheur le plus grand travail d'auto-analyse relatif à ses réflexes franco-universalistes⁸.

⁶ Cf. A. Sayad, *Les Usages sociaux de la «culture des immigrés»*.

⁷ L'immigration intellectuelle s'apparente, sous divers rapports, à cette «immigration dorée» des classes supérieures que l'on n'associe guère à l'«immigration» et aux «immigrés» tout court (cf. A.-C. Wagner, *Les nouvelles Élités de la mondialisation. Une immigration dorée en France*). Qui plus est, elle a sans doute pour «inconvenient» supplémentaire d'être plus hétérogène que l'«immigration dorée» et de ne pas constituer une élite dotée de pouvoirs spécifiques suffisants pour attirer aisément l'œil du sociologue. À l'inverse, elle revêt des aspects «par trop» sociologiques aux yeux des historiens en général et des historiens de la littérature, des arts, de la musique, etc. en particulier.

⁸ Les quelques travaux consacrés aux écrivains immigrés en France en tant que

À tout cela s'ajoute que, parmi les espaces francophones dominés, la Belgique paraît la moins bien faite pour occuper une place adéquate dans la hiérarchie française des objets de recherche légitimes. Depuis son accession à l'indépendance nationale en 1830, ce pays s'est avéré en position d'atténuer, voire parfois de contester la domination française sur les plans diplomatique, économique et culturel, y compris littéraire et, donc, linguistique⁹. Entre tous les «petits pays», c'est lui sans doute qui subit le plus constamment les effets de cette arme redoutable dans le fonctionnement des champs qu'est le silence ou l'une de ses variantes. La difficulté à parler (scientifiquement) de ce pays en France se manifeste tout particulièrement en matière d'immigration. On a, par exemple, «oublié¹⁰» que la Belgique fut le principal pays d'émigration vers la France durant tout le XIX^e siècle. Selon les années, pas moins de 38 à 50% de la population étrangère totale en provenaient. Si, au XX^e siècle, la proportion de Belges diminue¹¹, au début des années 1990, la Belgique était néanmoins toujours le troisième pays d'émigration de l'Union européenne vers la France, après la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne¹². Mais le fait qu'il s'agit traditionnellement d'une migration à caractère essentiellement économique, contribue à voiler l'existence d'une migration non économique, notamment intellectuelle. D'ailleurs, les études sur l'immigration intellectuelle, dont la plupart se limitent à l'univers le plus proche de la plupart des chercheurs, Paris, traitent du «Paris siamois, Paris juif, allemand, noir, algérien, italien, latino-

tels concernent des régions non francophones (Amérique latine essentiellement, et notamment: *Les Stratégies des écrivains des Amériques pour faire connaître leurs œuvres en France*; A. Gasquet, *L'Intelligentsia du bout du monde. Les écrivains argentins à Paris*).

⁹ Une rivalité double, politique et spécifique, structure les discours franco-belges et belgo-français ressortissant aux domaines de la vie culturelle où la langue joue un rôle à part entière (littérature, cinéma, théâtre, BD, etc.). Ce n'est sans doute pas un hasard si l'émigration intellectuelle est la plus forte dans ces domaines, malgré les succès belges à l'échelle mondiale (dont le Prix Nobel décerné en 1911 à Maurice Maeterlinck n'est qu'un indice parmi d'autres).

¹⁰ Cf. J.-P. Popelier, *L'Immigration oubliée. L'histoire des Belges en France* (ouvrage datant de 2003).

¹¹ D'abord lentement, probablement en raison de la politique française de naturalisation (R. Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, p. 14), puis assez brutalement après 1930, en raison de l'afflux de populations venues d'Europe du Sud et surtout des ex-colonies françaises.

¹² P. Rees, J. Stillwell, A. Convey, M. Kupiszewski, *Population Migration in The European Union*, p. 55.

américain, tchécoslovaque, russe, polonais»¹³, etc., mais pas ou accessoirement d'un «Paris belge»¹⁴ — ou suisse, canadien, etc., bref, «francophone».

L'immigration littéraire belge francophone cumule ainsi de très nombreux «inconvenients» susceptibles de décourager le travail d'objectivation. Tout semble donner raison à l'écrivain d'«origine» belge Félicien Marceau (1913) qui, interrogé sur son intégration — mot indigne — dans le monde littéraire hexagonal, répond: «La question ne se pose pas»¹⁵.

2. Immigration et antinomie

Passons alors à l'étude de cette immigration littéraire dont nous prétendons qu'elle ne manque pas d'intérêt. Précisons encore qu'est appelée ici «immigré littéraire» toute personne ayant connu une «littérisation primaire»¹⁶ en dehors de la France et s'étant insérée physiquement dans le champ littéraire hexagonal.

La réponse de Félicien Marceau est celle d'un écrivain expérimenté qui, ayant fui la Belgique à la Libération pour faits de collaboration, réussit à entrer à l'Académie française en 1976. Indissociablement spontanée et calculée, elle rappelle¹⁷ combien il est nécessaire de ne pas oublier la partie «prémigratoire» au profit de la partie «post-migratoire» des trajectoires des agents littéraires concernés — à peu près 190¹⁸. L'immigration littéraire ne peut se comprendre sans tenir

¹³ A. Kaspi et A. Marès (s.l.d.d.), *Le Paris des étrangers depuis un siècle* (préface, p. 7), livre dont la Belgique (et la Suisse) est à peu près absente. Dans A. Marès et P. Milza (s.l.d.d.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, cette absence, totale, est signalée dans l'introduction.

¹⁴ En 1871, 4% de la population parisienne était de nationalité belge (J.-P. Popelier, *L'Immigration oubliée*, p. 43).

¹⁵ Félicien Marceau, entretien du 20 mars 1992. Sur les réticences à l'égard du mot «intégration» dans les milieux de l'«immigration dorée», voir A.-C. Wagner, *Les nouvelles Élités de la mondialisation*, p. 191-194.

¹⁶ C'est-à-dire une socialisation littéraire au moins scolaire et précédant l'accès à l'activité littéraire proprement dite («littérisation secondaire»).

¹⁷ Voir A. Sayad, *La double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*.

¹⁸ Dans la période 1900-1990. Leur migration culmine dans les années 1945-1960, pour décroître très lentement après. Pierre Alechinsky, Alain Bosquet, André Fontainas, Hubert Juin, Maurice Maeterlinck, Françoise Mallet-Joris, Henri Michaux, Norge, les frères Rosny, Jacques Sternberg, Michel Seuphor, Jean-François Toussaint, François Weyergans: ces quelques noms, pour ne citer que ceux-là, attestent que tous les genres (surtout le roman «goncourtable») et

compte de l'émigration littéraire et de ses conditions de genèse. La dénégation de Marceau encourage, plus précisément, à tenir ensemble les deux perceptions de ce qui est un rapport de force littéraire international dans lequel s'inscrivent les trajectoires impliquées. Il faudra, d'un côté, retracer la genèse du «désir» (aspiration à un investissement inséparablement mental et physique) de la France littéraire qui habite l'émigrant; de l'autre côté, reconstituer, contre le discours de la plupart des agents concernés eux-mêmes, tout le travail d'adaptation qu'ils ont été portés à accomplir sur eux-mêmes et sur leurs productions, en rattachant ce travail, cette fois contre la *doxa* littéraire française, au travail d'assimilation, c'est-à-dire de domestication, auquel la critique sous toutes ses formes a soumis ces productions. À considérer «la France» et spécialement «Paris» comme des données évidents, on s'interdit de rapporter l'insertion dans ces univers littéraires aux points de vue de l'agent migrant et des agents indigènes, puis au degré de conformité entre les attentes inscrites dans ces points de vue ainsi qu'entre ces attentes et les réalisations littéraires. Les rapports entre Georges Simenon (1903-1989) et Gaston Gallimard (1881-1975), par exemple, ne sont qu'un cas dans une gamme infinie de cas possibles, allant de l'ajustement le plus «spontanément» réussi (il n'est pas sûr que Simenon se situe à ce pôle-là) à l'ajustement le moins «spontanément» réussi (peut-être faut-il penser ici à un Franz Hellens¹⁹).

Un «désir» plus diffus de la France en tant que telle semble toujours préexister au «désir» de la France littéraire, même si, une fois celui-ci formé, celui-là lui devient subordonné²⁰. La proximité en termes géographique, militaire, culturel, économique et, de plus en plus, politico-médiatique entre Paris et Bruxelles fait de la Belgique la zone étrangère la plus exposée à entrer dans le jeu militaire, cultu-

tous les secteurs du champ français sont représentés. La majorité sont des écrivains ou critiques-écrivains. Une minorité est composée de critiques (Antoine Compagnon, Gustave Cohen, Lucien Guissard, Robert Kanters, etc.), de dramaturges (Raymond Gêrôme, Jean-Marie Piemme, etc.) et d'éditeurs (Robert Denoël, Georges Lambrichs, Eric Losfeld, Alfred-Gérard Nizet, Hubert Nyssen et sa fille Françoise, Claude Tchou, etc.). 80% environ sont masculins.

¹⁹ Franz Hellens (1881-1972), l'un des pères du «réalisme fantastique» et cheville ouvrière des relations littéraires franco-belges, s'installe en Île-de-France en 1947.

²⁰ Les deux types d'aspiration exacerbée à la reconnaissance s'entremêlent dans le cas d'un Charles Plisnier, selon un savant dosage jamais vraiment calculé (voir P. Dirx, «2 décembre 1937. Charles Plisnier remporte le prix Goncourt. Création et séduction»).

rel, économique et, de plus en plus, politico-médiatique de la France — la zone la plus exposée à s'intéresser à ce jeu²¹. L'indépendance politique est en outre une donnée relative et évolutive, comme l'attestent, dans le cas de la Belgique, la dénationalisation quasi complète de la «nation belge» devenue État «fédéral» ou l'appellation de son homologue «fédéré» francophone («Communauté française»). L'histoire systématique du rapport des Belges (francophones) à leur État et à la France reste à faire et apporterait beaucoup à l'analyse de la formation des «désirs» de France. Il conviendra aussi de prendre en compte un autre facteur évolutif, la réputation internationale de Paris²². Parmi les illusions qu'il est indispensable aux candidats à l'émigration de nourrir pour pouvoir émigrer, celle de Paris comme lieu exceptionnel de liberté (politique, sexuelle, artistique) sous-tend une aspiration forte, d'une part, à re-connaître²³ un Paris qu'ils connaissent déjà de manière plus ou moins livresque ou occasionnelle et, d'autre part, à être reconnu par Paris, perçu comme la capitale d'une «mère-patrie» plutôt sévère, mais capable de générosité envers les francophones non français²⁴. C'est dire que l'analyse devra s'attacher aux dispositions inculquées par l'École, mais aussi à celles qui sont liées au champ domestique, et ce sur plusieurs générations (on pense au cas de Plisnier, mais aussi à ceux d'Hubert Juin, Françoise Mallet-Joris, Dominique Rolin, Werner Lambersy, Amélie Nothomb, entre autres). Tout ce travail éclairera la perception des enjeux littéraires par chaque agent concerné. Il permettra, par exemple, de savoir dans quelle mesure l'exil littéraire de quelque dix écrivains à l'issue de la Seconde Guerre mondiale fut l'occasion pour eux de réaliser un projet plus ancien d'émigration vers Paris, fondé sur un «désir de France» plus général et plus ou moins refoulé²⁵. À ce propos, il

²¹ À de nombreux endroits de son œuvre, Pierre Bourdieu renvoie son concept d'intérêt à l'étymologie du mot, le fait d'«inter-esse», d'en être: l'intérêt est une aspiration à faire partie d'un ensemble d'agents concurrents en participant aux luttes qui les opposent entre eux.

²² Voir C. Charle, *Paris fin de siècle. Culture et politique*; A. Kaspi et A. Marès (s.l.d.d.), *Le Paris des étrangers depuis un siècle* (surtout les contributions de Ralph Schor et de Claude Tapia); A. Marès et P. Milza (s.l.d.d.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*.

²³ Cf. Christiane Sérès à propos des écrivains hispano-américains entre 1890 et 1914 (A. Kaspi et A. Marès (s.l.d.d.), *op. cit.*, p. 300).

²⁴ Cf. le discours idéaltypique de Charles Plisnier à ce sujet.

²⁵ On pense cette fois à Marceau, à Henry Bauchau (1913) ou encore à José-André Lacour (1919-2005). Pour Bauchau, voir certains éléments in Y. S. Limet, «Paris aux yeux d'enfant sévère». Henry Bauchau à Paris (1945-1951)».

faut souligner que la notion d'exil n'est pas exempte d'équivoque et que, du reste, son champ sémantique, très élastique, la prive de toute précision heuristique. En effet, cette notion en est venue à désigner aujourd'hui une exclusion tantôt forcée, tantôt volontaire, impliquant une émigration physique ou non («exil intérieur»), voire à signifier une stratégie littéraire d'un type particulier²⁶. Aussi ce mot gagne-t-il ici à conserver son sens littéral et à recouvrir une catégorie migratoire parmi d'autres, dont on suppose qu'il est rare qu'elle soit entièrement dépourvue d'investissements littéraires.

Mais le facteur d'émigration littéraire le plus décisif est sans doute le fait qu'il n'y a pas en Belgique d'espace littéraire francophone suffisamment autonomisé pour y engendrer, à l'échelle de cet espace, l'illusion collective selon laquelle le jeu littéraire vaudrait la peine d'être joué sur place, au sein même de la collectivité. L'espace littéraire belge francophone n'est pas, à proprement parler, un «champ», en ce sens qu'il ne se soutient pas d'une loi fondamentale (*nomos*) qui imposerait à l'ensemble des agents, en dépit de l'antagonisme de leurs prises de position, de préserver les spécificités fondatrices de cet espace²⁷. Aussi ce dernier ne dispose-t-il pas d'un degré d'autonomie capable de neutraliser, en les réfractant, les contraintes externes, politiques, économiques, etc. Contraintes venant aussi et surtout du champ littéraire français: car, à la limite, quelle que soit la structure politique et économique de la dépendance littéraire belge francophone, c'est la domination littéraire de la France qui en est le socle. En Belgique, toute orientation stylistique, générique, éditoriale, etc., qu'elle soit innovante ou conservatrice, se fait «sous influence», pour reprendre une formule de Pierre Bourdieu²⁸. Quel que soit, semble-t-il, le degré d'autonomie de l'univers littéraire belge francophone, voire y compris dans sa période de «renaissance» entre 1880 et 1914²⁹, la domination

²⁶ En ce sens, l'exil est, effectivement, un «phénomène très général dans l'histoire et dans la littérature» (P. Aron, D. Saint-Jacques et A. Viala (s.l.d.d.), *Le Dictionnaire du littéraire*, entrée «Exil»).

²⁷ Sur le *nomos* et l'*illusio* propres au champ littéraire, voir P. Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, p. 298 sq.

²⁸ P. Bourdieu, «Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques», p. 4.

²⁹ Sur les rapports entre littérature et politique durant cette phase de plus grande autonomie littéraire, voir P. Aron, *Les Écrivains belges et le socialisme (1880-1913). L'expérience de l'art social: d'Edmond Picard à Émile Verhaeren*. L'évolution de la littérature belge francophone depuis les années 1830 jusqu'à nos jours apparaît comme un long effort visant à engendrer une dynamique nomothétique.

littéraire française est telle qu'elle entretient dans cet univers un *antinomos* et, par conséquent, un doute institué au sujet de l'autorité de toute juridiction locale. L'on propose alors d'appeler *antinomie* l'état de l'espace social caractérisé par la cohabitation, dans les institutions et dans les esprits, de (deux) lois fondamentales concurrentes, en l'occurrence «belge» et «française». Tous les débats, depuis 1830 et même avant, autour de la question de l'appellation de cette littérature — «littérature belge de langue française» *versus* «littérature française de Belgique» — s'y rattachent. Cette antinomie est ce qui délimite et donc définit l'espace littéraire belge francophone, sans l'unifier, mais au contraire en le divisant entre un pôle où prévaut un modèle d'écrivain «belge» et un pôle où domine un modèle «français», opposition génératrice à son tour d'autres oppositions, notamment «flamand» — «wallon» et «bruxellois» — «wallon» («liégeois»).

L'antinomie, qui résulte de l'existence de plusieurs lois s'affaiblissant mutuellement, donc inopérantes à l'échelle de l'espace en tant que tel, diminue à mesure que l'on approche de l'un ou l'autre de ces deux pôles. En allant du pôle «belge» au pôle «français», la croyance dans un principe littéraire à défendre sur place décroît à mesure qu'augmente la croyance dans l'universalité littéraire «française» illustrée le mieux en France (à Paris). De cette seconde croyance, l'immigration littéraire apparaît comme la matérialisation. Cette immigration qui, pour ainsi dire, a horreur du doute juridique, est une opération à travers laquelle un certain nombre d'agents cherchent non seulement à accélérer le processus de reconnaissance, mais à le clarifier, à bénéficier d'une reconnaissance échappant à ce doute, une reconnaissance au-dessus de tout soupçon. Elle concerne les agents prédisposés à adhérer de la manière la plus tangible au modèle de l'«écrivain français» et, partant, à prendre leurs distances mentales, puis physiques de ce qui n'est guère pour eux qu'un mythe national³⁰.

Leur propension quasi ritualisée à effacer la moindre trace de leurs «origines» explique pourquoi ces agents ne formèrent jamais quelque chose comme une colonie littéraire belge à Paris³¹. On ne peut pas

³⁰ Une fois installé en région parisienne, Franz Hellens dénonça ainsi, au fil de cinq livraisons de l'édition belge des *Lettres françaises* de 1949, «Le Mythe de la "Grande Génération"» des Camille Lemonnier, Maurice Maeterlinck, Georges Rodenbach, etc. Pour lui, ces écrivains-phares de la «littérature nationale» belge francophone étaient autant d'«astres de seconde et de troisième zone».

³¹ Il n'y eut pas non plus, semble-t-il, de colonie issue de tout ou partie d'une autre région francophone, ni quelque autre forme d'internationale francophone

dire non plus que Paris jouât un rôle de catalyseur dans la constitution de réseaux, comme ce fut le cas, par exemple, des écrivains italiens entre 1900 et 1914³². Rien non plus qui s'apparente à une «littérature migrante» ou «immigrante», ou qui, du moins, atteste une «communauté d'esprit», telle celle que l'on a pu déceler dans les œuvres des écrivains argentins à Paris³³. Tout contact réel avec son pays d'«origine» est pour l'immigré littéraire une source potentielle de perturbation du processus d'identification, d'autant que celui-ci n'est jamais entièrement achevé, la littérisation et, d'une manière générale, la socialisation prémigratoires continuant de produire des effets après l'installation en France (accents «belges» et autres «belgicis-mes», hypercorrectismes (stylistiques), etc.). Henri Michaux le savait bien qui, vers la soixantaine, plus de trente ans après son arrivée à Paris, écrivait à propos de lui-même:

Il voyage contre.

Pour expulser de lui sa patrie, ses attaches de toutes sortes et ce qui s'est en lui et malgré lui attaché de culture grecque ou romaine ou germanique ou d'habitudes belges.

Voyages d'expatriation.

en ajoutant plus loin à ce passage «bien connu»:

Malgré tant d'efforts en tous sens, toute sa vie durant pour se modifier, ses os, sans s'occuper de lui, suivent aveuglément leur évolution familiale, raciale, nordique...³⁴

Tout donne à penser surtout que l'identification ne se débarrasse jamais de certains effets de cet auto-scepticisme structural dont il a été question ci-dessus. Il s'agit la plupart du temps d'un malaise vécu par chacun sous forme de réflexes ou d'affects (autodénigrement, auto-ironie, méfiance de soi, etc.) et dont Michaux ou, pour prendre un autre «cas», André Baillon (1875-1932) sont deux types d'incarnation des plus achevés. La capacité de Paris à universaliser par la déshistoricisation franco-universaliste les hommes et les œuvres s'avère insuffisante à modifier entièrement le rapport prémigratoire de l'immigré à la loi littéraire.

(revue, etc.). Nulle envie d'afficher, de quelque manière que ce soit, un besoin, pourtant bien réel, d'intégration que tout porte chaque immigré à dénier au nom de la littérature «française», c'est-à-dire «pure».

³² Voir F. Livi, «Le "saut vital": le monde littéraire italien à Paris (1900-1914)», p. 322.

³³ A. Gasquet, *L'Intelligentsia du bout du monde. Les écrivains argentins à Paris*.

³⁴ Cité in R. Bréchon, *Michaux*, p. 21 et 23.

On néglige aussi le fait que, si la déshistoricisation inhérente au processus de dénationalisation des immigrants littéraires francophones en France est d'abord le produit de la position internationale dominante du champ littéraire français, elle est aussi l'effet de la dénégation de toute l'histoire des rapports de force politiques, économiques et culturels entre la France et la Belgique (ou la Suisse, le Canada, etc.). Lorsque Octave Mirbeau affirme avec fracas, à la une du *Figaro* du 24 août 1890, qu'il «ne sai[t] rien de M. Maurice Maeterlinck», il ne fait pas qu'user d'une stratégie visant à ériger le génie qu'il vient de découvrir en symbole de la pureté et de la jeunesse littéraires universelles, mais il cède aussi, en pleine période de xénophobie littéraire antibelge (notamment), à la tentation d'en faire d'emblée un fantôme sans consistance sociale et nationale, immédiatement textualisable et francisable. D'une manière générale, toute critique française positive, c'est-à-dire universalisante, est toujours à double tranchant, inséparablement spécifique et politico-économique.

Mais l'annexion textuelle n'est pas pour déplaire à la plupart des immigrants littéraires déjà publiés dans leur pays d'«origine», dans la mesure où ils envisagent l'immigration comme une prise de position au sens strict, c'est-à-dire comme une prise physique d'une position faisant partie intégrante du champ français et autorisant à substituer une visibilité pleinement acceptable, *française*, au statut perçu comme douteux (à commencer par eux-mêmes) d'«écrivain belge» et au déni d'«identité» opéré par la critique française. À la fois travail sur le déplacement du corps et sur la langue, l'immigration littéraire est pour l'immigré francophone une forme d'immigration qui cherche à éviter cette «double absence» dont parle Abdelmalek Sayad³⁵ et qui est le sort réservé à tout immigré économique ou politique, toujours plus absent dans son pays d'origine et jamais tout à fait présent dans le pays d'«accueil». Désireux d'exister pleinement en France, en tant que *français* et généralement en tant que Français, et pouvant s'attendre, à ce titre, à voir réapparaître leur nom en Belgique «française», c'est à une double présence qu'ils tendent le plus souvent³⁶.

³⁵ A. Sayad, *La double Absence*.

³⁶ Ainsi, Patrick Roegiers (1947) a récemment pris conscience, dans une certaine mesure, de cette quête de légitimité en retour (notamment dans *Le Mal du pays. Autobiographie de la Belgique*, Paris, Seuil, 2003). C'était à l'occasion de la mort de son père, à Bruxelles.

3. *La loi des pairs et le texte*

Tout ce qui précède conduit à émettre l'hypothèse selon laquelle l'antinomie spécifique à l'espace littéraire belge francophone se trouve inscrite dans les œuvres de ces immigrés clandestins³⁷ d'un type particulier. Pourtant, traditions scientifiques, traditions critiques, traditions littéraires, tout laisse croire que ces œuvres ne portent guère de traces de ce qu'il est du reste illégitime d'appeler une «immigration» — ou, en tout cas, que toute trace éventuelle ne serait qu'une scorie à jeter sans tarder aux poubelles de l'histoire littéraire.

Cependant, à lire les textes, on s'aperçoit d'abord que ceux-ci sont travaillés, selon des modalités et à des degrés divers mais toujours de manière significative, par la question de la reconnaissance à travers la renaissance dans un ailleurs plus ou moins probable. Tantôt cette quête de légitimité est explicitement littéraire ou artistique, comme dans certains romans d'Alain Bosquet³⁸, tantôt elle façonne des couches textuelles moins lisibles à l'œil nu, tantôt on a affaire à une combinaison des deux. On pourrait objecter que les œuvres des écrivains belges francophones immigrés en France sont très loin d'avoir le monopole de pareille hantise. Mais il faut bien voir, ensuite, qu'elles sont doublement dynamisées par la *libido agnoscendi* de ces écrivains qui ont à faire deux fois la preuve de leur dignité littéraire: une première fois, avec un maximum de brio, en tant qu'écrivain, une seconde fois, de la manière la moins démonstrative possible, en tant qu'écrivain «français». Et voir aussi que cette libido ne cesse pas d'être stimulée par le déficit de croyance littéraire «nationale», principal motif du déplacement physique, et par la confiance franco-universaliste hypertrophiée qui en est l'envers en France.

Un nombre remarquable (difficile à évaluer avec précision dans l'état actuel de nos recherches) d'œuvres s'articulent ainsi autour de la recherche de légitimité dans un univers où la loi est incertaine et la foi chancelante. Que l'on songe aux aventures de cet homme de loi, pas toujours très régulier ni très sûr de lui, créé par Simenon, mais aussi aux «romans d'atmosphère» du même auteur³⁹. On détaillera ici l'exemple du roman *Les Marais* de Dominique Rolin, qui apparaît

³⁷ Cf. aussi J. Meizoz, *Ramuz. Un passager clandestin des lettres françaises*.

³⁸ Voir la bibliographie en fin d'article.

³⁹ Par exemple, *Le Bourgmestre de Furnes* et *Trois Chambres à Manhattan*. Ce dernier roman est l'histoire d'«un homme qui a coupé tous les fils, un homme qui, aux approches de la cinquantaine, n'est plus rattaché à rien, ni à une famille, ni à une profession, ni à un pays» (p. 48).

comme une sorte de paradigme de la littérature belge francophone. Publié en 1942, quatre ans avant que son auteur, né à Bruxelles en 1913, ne s'installât définitivement à Paris et tandis que sa vie privée et professionnelle était en train de basculer, ce livre semble donner, sous une forme littéraire déjà très aboutie, une élucidation anticipée de l'émigration à venir, seul avenir adapté aux attentes littéraires de Rolin⁴⁰. Il met en place les tenants et les aboutissants d'un possible dont la réalisation probable est inscrite dans la trajectoire réelle de l'auteur. Il le fait progressivement en disséquant l'étouffante impossibilité de s'exprimer pour Ludegarde, adolescente fugueuse, emprisonnée dans le silence d'un cercle familial mortifère. Son père, taciturne et absent, incapable de réunir sa famille autrement que dans le silence des repas, passe le plus clair de son temps à écrire un livre, le Livre, enfermé dans son bureau. «Veux-tu me voir quitter cette maison?», lance, à l'un des moments forts de l'histoire, la jeune fille à son père. «J'ai l'intention de quitter cette maison, mais je voudrais que mes paroles en chassent les miasmes, avant mon départ, pour que l'air y soit plus respirable!⁴¹». Tout le roman est tendu vers cet appel d'«air» qui devient pour Ludegarde un point de fuite. En en suivant les perspectives convergentes à travers les yeux de plusieurs personnages à la fois, on saisit une à une les causes, dicibles seulement en langage littéraire, de l'irrésistible mais angoissante envie d'échapper physiquement aux «miasmes» des «marais» familiaux. Vers la fin de l'histoire, Ludegarde découvre que les innombrables feuillets que son père a empilés au fil des ans ne comportent pas une seule ligne. Il semble y avoir là plus qu'une allégorie, une transcription de l'antonomie littéraire belge. Si l'on a souvent cherché à voir dans l'œuvre de Rolin le reflet de sa vie en général, on a moins vu que *Les Marais* transposent avec acuité et exactitude sa situation d'écrivain belge, plus précisément d'écrivaine francophone et bruxelloise, et notamment le dilemme marécageux où s'empêtre toute «vocation» littéraire en Belgique (francophone), celui entre rester ou partir.

La famille, qui semble fonctionner comme le modèle réduit d'un espace *littéraire* national particulièrement frustrant (et, par conséquent, stimulant), est un personnage récurrent dans la production littéraire des immigrés belges francophones. L'étude de cette production

⁴⁰ Jusqu'à sa mort en 1945, son éditeur parisien (et amant), le Belge Robert Denoël, encouragea l'écrivaine à s'installer dans la capitale française (entretien avec Dominique Rolin, le 23 mars 1993).

⁴¹ D. Rolin, *Les Marais*, p. 125-126.

est menacée par la tentation de rabattre les relations entre personnages sur les schémas de la *doxa* psychanalytique. Il faudra se garder de rapporter la dynamique familiale, assez systématiquement perturbée, à une «loi du Père» dysfonctionnante, et introduire dans l'analyse l'histoire de la «loi des pairs» littéraire, selon une approche historique et sociologique non exclusive *a priori* de la *perspective* psychanalytique. La même remarque vaut pour la quête de reconnaissance de tel ou tel personnage: on aurait vite fait d'enfermer celle-ci dans les coordonnées de la matrice interprétative psychanalytique, aussi cohérente que faisant l'économie de l'histoire des deux univers littéraires et des deux univers nationaux. Le risque existe, par exemple, dans le cas de l'œuvre d'Henry Bauchau, lui-même psychanalyste et, qui plus est, faisant intervenir la psychanalyse dans ses univers fictifs (notamment par le biais de son autoanalyse). La critique commence à s'apercevoir que, au fil de ses livres, Bauchau tend à se réconcilier peu à peu avec son histoire personnelle, mais c'est toutefois sans repérer l'un des facteurs qui structurent en profondeur ce travail si éminemment individuel en apparence: la trajectoire, indissociable de plusieurs espaces littéraires à la fois, d'un écrivain immigré à Paris en 1946 (avec une «période» suisse alémanique de 1951 à 1973)⁴². Un peu à la manière de ces «souvenirs-écrans» dont parle bien Freud⁴³, l'écran de l'interprétation psychanalytique, souvent tout aussi désocialisante que la critique littéraire dominante, a tendance à s'imposer trop aisément à l'esprit. Mais il n'y a pas que la psychanalyse qui rend peu sensible aux logiques proprement littéraires des trajectoires des écrivains immigrés. L'histoire, elle aussi, peut avoir cette vertu dormitive. On a vu l'exemple de Félicien Marceau, dont une relecture de l'œuvre à la lumière d'une sociologie de l'immigration littéraire conduirait à préciser le rôle de la guerre dans son départ pour la France⁴⁴.

⁴² Immigré qui se perçoit en même temps toujours comme un migrant intérieur. Voir, par exemple, son *Passage de la Bonne-Graine. Journal (1997-2001)* (c'est nous qui soulignons «Passage»).

⁴³ Voir notamment S. Freud, *Psychopathologie de la vie quotidienne*, p. 51-59. Sa lecture est profitable, pour peu que l'on s'aperçoive de l'unidimensionalité psychologiste de son approche.

⁴⁴ Certains romans, tel *L'Homme du roi*, ainsi que les mémoires de l'auteur (*Les Années courtes*) incitent fortement à une lecture autobiographique reliant directement écriture et histoire sociopolitique. Mais ce serait négliger la portée de presque tout le reste de l'œuvre, laquelle s'articule bel et bien d'abord autour d'une trajectoire liée à deux univers *littéraires*. Sans doute un raisonnement analogue vaut-il pour Robert Poulet, frère de Georges (voir notamment ses mémoires *Ce n'est pas une vie*).

4. *En guise d'ouverture*

Mais à énumérer ainsi, en les illustrant, certains biais méthodologiques, l'on risque d'oublier l'essentiel: la nécessité de rapporter toutes ces œuvres les unes aux autres à partir d'une analyse, elle aussi relationnelle, des trajectoires de leurs auteurs, avant et après leur migration et dans le cadre de l'espace littéraire francophone international. Rappelons toutefois que le concept de trajectoire n'implique pas seulement les espaces où les agents sont amenés à occuper des positions successives, mais aussi, on l'a dit, une analyse de leurs dispositions, notamment les dispositions liées à la «famille»⁴⁵. Répétons aussi que l'incorporation sous forme de dispositions ne relève pas de l'inconscient tel que le définit la psychanalyse, mais d'un habitus au sein duquel ces dispositions s'organisent durablement, force productive d'oubli qui est au principe de l'histoire des agents et de l'histoire des univers sociaux et qu'il serait bon de ne pas enfermer dans le registre psychanalytique, tout en évitant de verser dans le registre antipsychanalytique⁴⁶.

Ce n'est qu'à ce prix qu'il sera possible de déterminer, loin de toute lecture thématique plaquée («l'expérience migratoire dans l'œuvre d'Untel», etc.), d'une part, quel est le rôle de l'immigration littéraire francophone en France dans l'écriture de plusieurs milliers de textes «appartenant à» la «littérature française», et donc, d'autre part, quel est le rôle de cette immigration dans la production, ou plutôt les productions littéraires en France. En 1986, l'on évaluait à quelque 10 millions le nombre de personnes nées dans l'Hexagone d'au moins un parent ou un grand-parent immigré, soit à peu près 20% de la population totale⁴⁷. On est fondé à émettre l'hypothèse selon laquelle l'immigration a également un impact historique non négligeable en matière intellectuelle et artistique, à commencer par l'immigration la plus négligée, francophone et littéraire. La présente contribution plaide ainsi pour un décroisement interne de l'étude de la «littérature française» par une meilleure prise en compte des phénomènes migratoires intra et internationaux. Il ne s'agit pas, à cet effet, de dénationaliser cette littérature ou, pire, de renationaliser une partie de ses agents — pas plus que l'analyse ne postule une quelconque

⁴⁵ Sur cette notion piégée, voir R. Lenoir, *Généalogie de la morale familiale*.

⁴⁶ Voir à ce propos F. Muel-Dreyfus, «Une écoute sociologique de la psychanalyse».

⁴⁷ M. Tribalat (s.l.d.d.), *Cent Ans d'immigration. Étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui*, p. 65.

«identité» française, belge (wallonne), suisse (romande), canadienne (québécoise), algérienne, etc., mais bien plutôt des espaces littéraires interdépendants dans un système de champs nationaux producteurs de ce que Pierre Bourdieu désigne, à titre d'hypothèse, comme des «habitus nationaux»⁴⁸. Il s'agit donc de concourir à une analyse historique plus fine des œuvres et du patrimoine national, fût-il réputé «universel», dans lequel on les classe spontanément. Dans ce but, il convient de donner aux diverses catégories d'écrivains immigrés, variables dans le temps, toute leur place en tant qu'analyseurs privilégiés de logiques hétérogènes. À côté de leur intertextualité, c'est à l'internationalité et à l'«interrégionalité» des textes littéraires produits dans le champ hexagonal qu'il y a lieu de prêter attention, à travers des études consacrées aux littératures qui composent encore trop secrètement «la littérature française» en France.

Paul DIRKX
Université de Rennes-I

⁴⁸ Voir «Un entretien de Jacques Dubois avec Pierre Bourdieu. Champ littéraire et rapports de domination».

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Paul ARON, *Les Écrivains belges et le socialisme (1880-1913). L'expérience de l'art social: d'Edmond Picard à Émile Verhaeren*, Bruxelles, Labor, 1985.
- Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA (s.l.d.d.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002.
- Henry BAUCHAU, *Passage de la Bonne-Graine. Journal (1997-2001)*, Arles, Actes Sud, 2001.
- Alain BOSQUET, *Un Besoin de malheur*, Paris, Grasset, 1963.
- , *La Confession mexicaine*, Paris, Grasset, 1965.
- Pierre BOURDIEU, «Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques», *Études de lettres* 1985, 4, p. 3-6.
- , *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.
- Robert BRECHON, *Michaux*, Paris, Gallimard, 1959.
- Christophe CHARLE, *Paris fin de siècle. Culture et politique*, Paris, Seuil, 1998.
- Paul DIRKX, «2 décembre 1937. Charles Plisnier remporte le prix Goncourt. Création et séduction», in *Histoire de la littérature belge 1830-2000*, s.l.d.d. J.-P. Bertrand, M. Biron, B. Denis et R. Grutman, Paris, Fayard, 2003, p. 391-400.
- , «L'immigration "francophone" dans le champ intellectuel français. Un cas journalistico-littéraire», Premier Congrès de l'Association française de sociologie, Villetaneuse, 24-27 février 2004.
- Sigmund FREUD, *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot, 1969.
- Axel GASQUET, *L'Intelligentsia du bout du monde. Les écrivains argentins à Paris*, Paris, Kimé, 2002.
- Stefan GROSS et Johannes THOMAS (éds.), *Les Concepts nationaux de la littérature. L'exemple de la Belgique francophone. Une documentation en deux tomes. Tome 2: 1880-1980*, Aix-la-Chapelle, Alano Verlag / Rader Publikationen, 1989.
- Franz HELLENS, «Le Mythe de la "Grande Génération"», *Les Lettres*

- françaises. Édition belge*, 1 (1949), 15 à 19.
- André KASPI et Antoine MARÈS (s.l.d.d.), *Le Paris des étrangers depuis un siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1989.
- Rémi LENOIR, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, 2003.
- Les Stratégies des écrivains des Amériques pour faire connaître leurs œuvres en France. Traduction – bilinguisme – auto-édition. Colloque international 30-31 mars 2001*, Metz, Université de Metz, 2001.
- Yun Sun LIMET, «“Paris aux yeux d’enfant sévère”. Henry Bauchau à Paris (1945-1951)», in *Henry Bauchau, une Poétique de l’espérance. Actes du colloque international de Metz (6-8 novembre 2002)*, éd. P. Halen, R. Michel et M. Michel, Bern, Peter Lang, 2004, p. 27-39.
- François LIVI, «Le “saut vital”: le monde littéraire italien à Paris (1900-1914)», in *Le Paris des étrangers depuis un siècle*, s.l.d.d. A. Kaspi et A. Marès, Paris, Imprimerie nationale, 1989, p. 313-327.
- Félicien MARCEAU, *L’Homme du roi*, Paris, Gallimard, 1952.
- , *Les Années courtes*, Paris, Gallimard, 1968.
- Antoine MARÈS et Pierre MILZA (s.l.d.d.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.
- Jérôme MEIZOZ, *Ramuz. Un passager clandestin des lettres françaises*, Genève, Zoé, 1997.
- Francine MUEL-DREYFUS, «Une écoute sociologique de la psychanalyse», in *Travailler avec Bourdieu*, s.l.d.d. P. Encrevé et R.-M. Lagrave, Paris, Flammarion, 2003, p. 227-235.
- Jean-Pierre POPELIER, *L’Immigration oubliée. L’histoire des Belges en France*, Lille, La Voix du Nord, 2003.
- Robert POULET, *Ce n’est pas une vie*, Paris, Denoël, 1976.
- Andrea REA et Maryse TRIPIER, *La Sociologie de l’immigration*, Paris, La Découverte, 2003.
- Philip REES, John STILLWELL, Andrew CONVEY, Marek KUPISZEWSKI, *Population Migration in The European Union*, Chichester, John Wiley & Sons, 1996.
- Dominique ROLIN, *Les Marais. Roman*, Paris, Les Éditions Denoël, 1942.
- Patrick ROEGIERS, *Le Mal du pays. Autobiographie de la Belgique*, Paris, Seuil, 2003.
- Abdelmalek SAYAD, *Les Usages sociaux de la «culture des immigrants»*, Paris, CIEMI, 1978.

- , *La double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.
- Ralph SCHOR, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996.
- Georges SIMENON, *Le Bourgmestre de Furnes*, Paris, Gallimard, 1940.
- , *Trois Chambres à Manhattan*, Paris, Presses de la Cité, 1946.
- Michèle TRIBALAT (s.l.d.d.), *Cent Ans d'immigration. Étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui. Apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère*, Paris, PUF/ INED, 1991.
- «Un entretien de Jacques Dubois avec Pierre Bourdieu. Champ littéraire et rapports de domination», *Textyles* 15 (1998), p. 12-16.
- Anne-Catherine WAGNER, *Les nouvelles Élités de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.

